

Les métiers de l'écriture se dévoilent

ÉCHICHENS En fin de semaine, le Salon international de l'écriture offrait à découvrir des métiers peu connus de la plume. Aperçu.

MARTINE ROCHAT
martine.rochat@lacote.ch

Qui pense écriture pense logiquement écrivain: romancier ou poète... Mais les métiers qui utilisent l'écrit comme matière première ne se limitent pas à cela. Le premier Salon international de l'écriture, qui a eu lieu cette fin de semaine en trois lieux à Echichens, a, entre autres, mis en évidence divers métiers en lien avec la plume, souvent méconnus, représentés par 19 exposants au centre Créavie, à Colombier.

LE GRAPHOLOGUE

En premier lieu, le graphologue. «Nous sommes ici pour faire connaître notre activité, qui est souvent victime d'a priori», expliquent Adeline Roguet-Kern et Ami Durussel au stand de la Société romande de graphologie. «La graphologie est un métier sérieux, même s'il n'est pas protégé», soulignent-ils. Les intéressés doivent suivre trois ans d'études, sanctionnées par un mémoire et avoir une formation de base en psychologie. La graphologie est, en l'occurrence, un moyen de mieux se connaître soi-même. Les directeurs des relations humaines des entreprises y font appel fréquemment pour cerner le profil d'un candidat à l'embauche.

Conseillère en orientation, Adeline Roguet-Kern y recourt «lors de bilans de compétences et personnels, pour donner un éclairage sur une personnalité.» Tous deux évoquent le cadre déontologique strict de leur activité. Pas question, ainsi, de tirer des conclusions hâtives sur une écriture griffonnée au coin d'une table dans le brouhaha du salon. Les personnes sont, de fait, invitées à reprendre contact. Elles devront présenter plusieurs correspondances sur papier non ligné, avec des précisions telles l'âge, le sexe, les études et des caractéristiques (gaucher ou droitier) et, bien sûr, la signature, pour une vue d'ensemble. Le graphologue travaille sur l'écriture du moment, car la graphie évolue dans l'existence, selon des critères tels le rythme, la vitesse et la pression, «plus forte chez un manuel, qui saisit son stylo comme un outil, que chez un intellectuel», relève Ami Durussel. L'aspect général, position dans la page, emploi de l'espace, aspect de la signature et rapport au texte, compte aussi. Même la ponctuation et les accents peuvent dire quelque chose. Le graphologue, enfin, n'a pas des mots jugeants sur les échantillons soumis et sur le scripteur.

LE «NÈGRE» LITTÉRAIRE

Dans l'univers du politiquement correct, le mot «nègre» peut choquer. Mais la Lyonnaise Dominique Malmazet Grenard l'assume, par une boutade: «Un homme de couleur est noir et le nègre, c'est moi. J'écris pour autrui, inconnu ou connu. Plusieurs per-



L'écriture est une expression de la personnalité. Son analyse requiert une analyse longue et complexe, sur la base de multiples critères, par les graphologues, l'une des professions liées à l'écrit présentée dans le cadre du salon. Ici Adeline Roguet-Kern et Ami Durussel. CÉLINE REUILLE

sonnes avec qui j'ai collaboré sont des gens qui ont une notoriété, qu'on a pu voir à la télévision, dans tous les cas», confie-t-elle. Qui sont ses clients: des footballeurs, des «héros» de la télé réalité? Elle ne divulguera aucune identité. «Je suis tenue à la confidentialité, sauf si la personne donne son accord: lorsque je fais ce travail, je me mets à la place d'autrui, je ne dois rien laisser apparaître de moi, de mon ressenti. Le sujet, c'est l'autre, ce n'est pas moi. Il faut être curieux, mais jamais voyeur. La ligne entre les deux est parfois mince.» Elle se voit tout à fait comme «une travailleuse de l'ombre», rappelant, en passant, que des grands noms de la littérature, dont Alexandre Dumas père et... Shakespeare, ont recouru, en leur temps, aux services de plumes auxiliaires. Comment est-elle devenue «nègre»? «J'aime la vie, les gens et

l'écriture sous toutes les formes, depuis l'enfance», avoue celle qui a aussi publié sous son nom, surtout des haïkus, ce genre de poésie japonaise, brève et allant à l'essentiel, qui la nourrit.

L'ÉCRIVAINNE PUBLIQUE

L'habitante de Chigny Claire Richard est ravie, elle, de renouer avec son statut indépendant d'écrivain public, mis quelque peu en veilleuse durant ses années à la syndication. Une activité qu'elle exerce depuis 1985, après un apprentissage de commerce dans une étude de notaire. «Je viens d'ouvrir une officine à Morges», fait-elle savoir. Écrivain public est, à nouveau, une de ces professions sans protection. «Mais on ne peut pas devenir membre de l'Académie des écrivains publics sans déposer un dossier de candidature crédible.» Les

services qu'elle offre? «Beaucoup d'administratif, de la lettre à la gérance au courrier aux impôts ou autres.» Elle se met, encore, à disposition pour des prises de notes en séance ou la tenue de procès-verbaux. On fait appel à elle, enfin, pour des poèmes, des accrostiches ou des discours, lors de cir-

constances heureuses ou graves de la vie. Lui est-il arrivé d'écrire une lettre pour des tourtereaux maladroits du stylo? «Il ne m'est encore jamais arrivé de rédiger une déclaration d'amour, mais un message de réconciliation, oui. J'ai appris, plus tard, avec bonheur, que cela avait marché.»

Un problème d'éthique

DROIT D'AUTEUR Président de la section vaudoise d'Impresum, syndicat des journalistes, Edgar Bloch, a, en débat, abordé les aspects éthiques liés à l'écriture pour autrui, où le flou législatif ne pose aucune reconnaissance du prête-plume. Situation qui pèjore son accès au droit d'auteur, «alors que souvent, on fait ça pour de l'argent.» Il plaide, dès lors, pour l'établissement de contrats-types, protégeant ce qu'on appelle aussi l'écrivain-fantôme.

TRANSPARENCE Faire figurer sur un article scientifique, domaine où apparaissent souvent des cas de plagiat, ou sur le livre d'un politicien en vue, le nom du prête-plume relève de plus, selon lui, du droit à la transparence pour le lecteur, qui doit pouvoir savoir que l'ouvrage a été écrit par quelqu'un d'autre.

LES ORGANISATEURS VEULENT PÉRENNISER LE SALON

A l'issue de ce premier jet, les organisateurs se réjouissent. Présidente de l'association SylMa, qui gère le Salon international de l'écriture, Sylvie Guggenheim est formelle: «Nous n'allons pas en rester là. Nous espérons poursuivre l'expérience, si possible chaque année, mais tout reste ouvert. Un bilan décidera des améliorations à apporter. La salle d'Echichens était peut-être ainsi trop décentralisée.» Elle relève «l'enthousiasme des exposants et conférenciers, tous prêts à revenir. Côté fréquentation, on n'avait pas d'attentes», commente-t-elle. Elle relève toutefois «la qualité, la motivation et l'intérêt du public qui s'est déplacé sur les trois sites.» A noter que l'inauguration, le jeudi, marquée par un exposé de M^e Marc Bonnant, qui a fait office de locomotive, a attiré, à elle seule, quelque 200 personnes.

Feu vert aux logements de Prairie-Nord Eglantine

MORGES Le délibérant dit oui à la réalisation du projet de quartier, mais pas sans mal.

Le vote du Conseil communal, mercredi dernier, aurait dû relever de la formalité. La commission ad hoc avait donné son accord au préavis municipal, préalable indispensable au démarrage du futur quartier Prairie-Nord Eglantine, pour rappel 900 habitants.

Des divergences sur les surfaces et les chiffres

Un grain de sable s'est glissé sous les roues de la machine, sans la bloquer mais en ralentissant toutefois le fonctionnement. Le PLR Steven Kübler a, en effet, soulevé un «loup»,



Loutant la patinoire, la partie du PPA sur la propriété de La Prairie, sera réservée aux équipements sportifs et aux espaces verts. ARCHIVES CÉLINE REUILLE

portant sur les divergences chiffrées entre les surfaces, 41 000 et 46 000 m² respectivement, des deux parcelles, objet d'un

échange entre la commune et l'hoirie de Goumoëns, incluse dans le paquet, et qui aurait pu, le cas échéant, faire capoter le

projet pour non-conformité aux exigences formelles du Registre foncier. Après une suspension de séance, suite au dépôt d'une motion d'ordre par Steven Kübler, qui demandait, par ailleurs, le retour de l'objet en commission pour des précisions, la nouvelle formulation, proposée par la Municipalité, a obtenu l'aval de l'assemblée.

Au final, le rapport de commission, long et fouillé avec ses 13 conclusions, a été accepté à une majorité évidente, moins 4 non et 10 abstentions. Cette étape décisive, dans une procédure longue et compliquée, permet, dès lors, l'avancement d'un objectif d'importance majeure du développement urbanistique de l'Ouest morgien. MR

ÉCHANDENS

Rénovations et transformations à l'enquête pour l'auberge communale

La Municipalité d'Echandens met présentement à l'enquête un projet de rénovations et de transformations à l'auberge communale. «Les derniers travaux remontent à 2001. Ils portaient sur la salle du café», précise la syndique Irène Caron. «Auparavant, en 1993,



L'auberge à ce jour. ARCHIVES LA CÔTE

1,5 million avait été affecté à la rénovation de la salle de banquets à l'étage et générale, suivie, en 1997, d'une réfection du logement de l'exploitant. Aujourd'hui, il s'agit essentiellement de réaménager et de mettre en conformité les installations techniques (chambre froide, cave, etc.), dans un état vétuste, et de remédier au manque de place dans ces locaux.» L'entrée du restaurant sera également revue et corrigée, en vue d'une meilleure mise en valeur. Des restrictions partielles à l'exploitation sont, dès lors, à envisager. «Le chantier pourrait démarrer dans la deuxième moitié de l'année, selon entente avec le restaurateur», précise la syndique. La Municipalité attend l'issue de l'enquête pour soumettre un préavis au Conseil communal, probablement en juin. Le coût n'est pas encore défini pour l'heure. MR